

Les programmes pilotes d'immigration permanente

Une voie de choix pour s'établir au Québec



Profitez d'un programme pilote qui permet aux travailleuses et aux travailleurs étrangers temporaires du secteur de la transformation alimentaire de s'installer de façon permanente avec leur famille après avoir acquis une expérience de travail au Québec.

Les avantages

Un **programme pilote spécialement adapté** aux personnes du secteur de la transformation alimentaire déjà présentes au Québec.

Chaque année, le programme permet de **sélectionner 550 personnes accompagnées des membres de leur famille.**

Le programme permet d'acquérir l'expérience nécessaire pour **présenter une demande de sélection permanente.**

Les conditions de sélection

- Communiquer en français à l'oral de façon autonome ;
- Détenir un diplôme correspondant minimalement au Québec à un diplôme d'études secondaires ou à un diplôme d'études professionnelles ;
- Avoir acquis une expérience de travail au Québec dans un **emploi et un secteur admissibles** pendant au moins 24 mois ;
- Occuper un emploi admissible dans le secteur de la transformation alimentaire au Québec au moment de la présentation de la demande.

Présenter une demande

Consultez tous les détails sur les **conditions de sélection** ainsi que sur les professions visées par ce programme.

Vous voulez plus de renseignement sur ce programme ? Bénéficiez des **services gratuits** d'**Accompagnement Québec**.

